

## Compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2014

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité sans observation.

### Points et réunions diverses

#### Points dernière séance :

- ✓ **Service Territorial d'Aménagement du Centre (STA) et carrefour du château :** La réfection du marquage au sol a été effectuée comme convenu. Toutefois, une relance va être faite pour demander la réfection du revêtement bitumeux jusqu'au centre bourg.
- ✓ **Remplacement porte stade :** La porte du bâtiment du stade a été remplacée.
- ✓ **Convention mise à disposition salles communales et « Les Fripons » :** Une convention de mise à disposition de la bibliothèque a été signée avec l'association ; une convention similaire concernant la petite salle polyvalente est en cours.
- ✓ **Transports scolaires lycée Jean Monnet et Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS) :** M. le Maire confirme qu'un courrier relatant toutes les problématiques rencontrées récemment a été adressé au SITS afin qu'une desserte satisfaisante soit proposée comme pour les autres communes adhérentes. Ainsi, la demande porte sur l'étude de la mise en place nécessaire d'une desserte supplémentaire au départ du lycée Jean Monnet à 16h à l'appui du sondage effectué auprès des familles concernées et sur la suppression d'un bus de correspondance à Monts qui permettait de rallier la gare TER et de fait, de poursuivre le trajet jusqu'à Villeperdue via la SNCF.
- ✓ **Enquête publique et périmètre de protection du forage du bourg :** L'enquête publique s'est déroulée du 27 octobre à 13h30 au 14 novembre à 17h00 salle du conseil municipal. Peu de personnes se sont manifestées.
- ✓ **Affaire DROCHON et busage :** Un devis pour l'étude de la pose d'une nouvelle buse a été réceptionné mais les élus doutent que ce changement résolve les problèmes.

#### Réunions :

- ✓ **Syndicat de l'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) :** La prochaine réunion de ce syndicat se tiendra à Thilouze le mardi 16 décembre, l'inventaire des fossés à nettoyer sera arrêté. Un courrier sera adressé en amont au président demandant l'intégration des fossés communaux dans le périmètre d'intervention de ce syndicat et la demande d'une étude sur la retenue collinaire dans le secteur « Les penlous » sera réitérée.
- ✓ **SMICTOM :** Un plan de mise aux normes des déchetteries va être engagé, ainsi plusieurs schémas sont à l'étude accentuant notamment l'aspect sécurité de ces milieux. Des conventions avec le relais pourraient être passées afin d'implanter des bacs de récupération de vêtements, chaussures...

## Intercommunalité

✓ **Projet de schéma de mutualisation** : M. le Maire présente ce projet initié par le cabinet Landot et associés pour la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine. La loi conduit les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à tendre vers une mutualisation des services publics et les oblige à établir un schéma dès l'adoption du budget 2015 ; ainsi les communes se doivent de réfléchir, dès à présent, aux services qu'elles pourraient transférer à plus ou moins longue échéance. Plusieurs possibilités existent ou peuvent coexister : prestation de service, mise à disposition d'agents, mise à disposition de services, service commun ou transfert de compétence. Les besoins des communes détermineront les choix à effectuer au vu des départs en retraite, des compétences internes...

## Affaires scolaires et périscolaires

✓ **Conseil d'école** : Les parents sont satisfaits des services mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils souhaiteraient que les sorties de l'école des 2 sites soient espacées de 10 minutes au lieu de 5. Ils constatent aussi, ainsi qu'une partie des enseignants, la fatigabilité des enfants. La demande des enseignants d'un renfort d'ATSEM au vu des effectifs n'a pu aboutir au regard de la mise en place supplémentaire des services périscolaires de cette année ; seul un renfort à l'aide au couchage pour la sieste a pu être accordé. Les enseignants demandent une photocopieuse sur le site mairie, cet investissement pourrait être étudié sur le budget investissement qui est alloué à l'école. Les élus déplorent que le projet d'école, diligenté par l'équipe enseignante, ne soit connu qu'en fin d'année scolaire, car il pourrait être en regard du projet éducatif territorial, projet, qui lui, doit être initié par la commune.

✓ **Projet éducatif territorial** : Les élus souhaitent associer à la réflexion de ce projet tous les acteurs liés à la vie scolaire, à savoir, les enseignants, les parents élus et l'APE. Ainsi, ce projet donnera naissance aux nouvelles activités périscolaires à la rentrée 2015-2016. Le comité de pilotage se réunira le 16 décembre prochain. M. le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint se rendront à une réunion similaire, initiée par une commune du département à laquelle est conviée la Ligue de l'enseignement, pour observation.

✓ **Fonds d'amorçage** : Le premier acompte de ce fonds d'amorçage a été perçu : 90 € par élève est accordé au lieu des 50 € attendus initialement, ceci étant lié à l'éligibilité de la commune à la dotation de solidarité rurale. Ce dispositif sera reconduit à la rentrée 2015 sous 2 conditions : l'élaboration d'un projet éducatif territorial et sa mise en place effective.

✓ **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et périscolaire** : M. le Maire informe les élus qu'une nouvelle directive placera les activités des ALSH dans le domaine des activités périscolaires. Actuellement, la Communauté de Communes a la compétence petite enfance et ALSH mais pas celle du périscolaire, un débat risque de s'ouvrir sur ce sujet à moyen terme.

## Personnel communal

✓ **Recrutement d'un adjoint technique** : Suite à l'appel à candidature pour le remplacement d'Alain LEROUX, 38 curriculum vitae et lettres de motivation ont été reçus. Les élus vont recevoir prochainement les candidats sélectionnés.

✓ **Modification du tableau des effectifs** : Départs à la retraite, augmentation du temps de travail liée aux nouveaux rythmes scolaires et des fins de droits spécifiques nécessitent de modifier les horaires ou contrats de certains agents. Ainsi, les élus acceptent à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

## **Assainissement**

**Devenir de la lagune** : La mise en service de la nouvelle station d'épuration nécessite la réhabilitation de l'ancienne lagune. Ainsi, M. le Maire fait lecture de courriers émanant des services de la police de l'eau ainsi que du Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux (SATESE) interrogeant les élus sur le devenir de cette lagune. Parallèlement, de la terre provenant du lotissement « Les Barons » en cours, pourrait permettre son remblaiement. A cette fin, Gérard LEGRAND va rencontrer un représentant du SATESE le 20 novembre pour établir les mesures nécessaires à prendre au préalable.

## **Travaux communaux**

- ✓ **Salle du conseil municipal** : La rénovation de cette salle a été effectuée fin octobre. Reste à l'étude la pose de pièges à son et les stores.
- ✓ **Locaux techniques** : M. le Maire présente 2 propositions de bungalow, une offre sur du neuf de 15 m<sup>2</sup> pour 8870 € et une offre sur de l'occasion de 37 m<sup>2</sup> pour 9000 €. Cette seconde offre, proposée par M. Stéphane RAISIN, est retenue à l'unanimité.
- ✓ **Devis chaudière** : Xavier GAUTHIER présente les différents devis reçus concernant le remplacement de la cuve à fuel et de la chaudière de l'école côté Godinière tenant compte de l'agrandissement éventuel à venir des bâtiments : M.ECOMARD 8541 €HT avec évacuation de la cuve actuelle et remplacement par une cuve 1000 litres – M.BUREAU 9289 €HT avec la cuve actuelle – M.PRINTANNIER 8732 €HT avec une cuve nouvelle de 1500 litres. Le devis de M.ECOMARD est retenu à l'unanimité ; la contenance de la cuve sera tout de même discutée.
- ✓ **Vérifications électriques** : Xavier GAUTHIER présente les rapports de l'APAVE qui stipulent quelques dysfonctionnements. Chaque point sera étudié pour y remédier.
- ✓ **Travaux fissure bureau du directeur de l'école** : Gérard LEGRAND rappelle la problématique de ce bâtiment, et stipule notamment que les agents techniques ont effectué une dérivation des eaux pluviales qui pourraient être la cause, pour partie, de l'existence de cette fissure. Un maçon va être contacté pour remédier à ce dommage.
- ✓ **Accessibilité** : Gérard LEGRAND, suite à une réunion avec le cabinet diligenté par la Communauté de Communes, informe les élus du report de 3 ans du délai imparti pour la mise aux normes liées à l'accessibilité. Toutefois, l'agenda de programmation des travaux doit être transmis à la Préfecture au 15 octobre 2015. Une visite sur site doit se faire pour étudier les points sensibles et les demandes de dérogations à initier.
- ✓ **Logements Locatifs 1 (impasse du vieux bourg) et maîtrise d'œuvre** : M. le Maire rappelle que le PACT 37 travaille sur ce dossier et notamment sur la constitution du dossier de demande de Dotation D'Équipement des Territoires Ruraux 2015 (DETR).

## **Budget- Finances**

- ✓ **Participation d'Assainissement Collectif et Taxe d'aménagement** : M. le Maire explique aux élus qu'à tort, lors du dernier conseil municipal, avait été annoncée que la Participation d'Assainissement Collectif (PAC) serait intégrée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, à la taxe d'aménagement. En fait, la PAC peut être maintenue indépendamment, elle représente une redevance pour service rendu et non une participation d'urbanisme ; la délibération antérieure la concernant est donc conservée sans modification. Par contre, les élus décident, à l'unanimité, d'appliquer un taux de 2,5 % sur les zones 1Aub pour la taxe d'aménagement et de maintenir le taux à 2 % sur les autres zones.

✓ **Régularisations budgétaires** : M. le Maire informe les élus que la commission intercommunale d'aménagement foncier de Villeperdue et Sorigny a accepté la promesse de cession sous seing privé pour diverses parcelles situées sur les 2 communes concernées. Il précise que ce type de cession est assimilé à une soulte (globalement 6000 €) et que le montant de chacune sera, de ce fait, mis en recouvrement, comme en matière de contributions directes, par la commune, qui le reversera ensuite au cédant. Ainsi, il y a lieu d'inscrire les sommes correspondantes au budget communal.

✓ **Commission des impôts** : Les élus ont arrêté, à l'unanimité, la liste des commissaires titulaires et suppléants à proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques qui pourront être amenés à siéger à la commission communale des impôts.

## Urbanisme

✓ **Maison sise 17 rue Dame Milon** : Après visite, il semble difficile et trop onéreux de réaliser des logements sociaux dans cette maison. Toutefois, les élus souhaitent acheter une bande de terrain pour bénéficier de la largeur suffisante pour permettre un accès au lotissement « Les Barons » en cours. Par ailleurs, ils sont également intéressés par le terrain situé à l'arrière (parcelles section C n°57 et n°58) afin de le rendre, à terme, constructible.

✓ **Terrain des Martineaux** : La municipalité est saisie d'une demande de location ou achat de la parcelle communale section ZM n°22 et de la parcelle ZM n°21 appartenant au CCAS, afin de les exploiter. Une convention existe déjà pour la parcelle ZM n°22 via la SAFER avec ce même demandeur. Les élus vont étudier la faisabilité de conventionner de la même manière la parcelle ZM n°21 mais ne souhaitent pas vendre ces terrains.

## Dates à retenir

- Exposition sur la Grande Guerre

**Mercredi 19 novembre** -10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30

- Commission communication  
(Les infos décembre – bulletin communal)

**Samedi 22 novembre** de 10h00 à 12h00 - Bibliothèque

**Jeudi 20 novembre** à 18h00 – Mairie

- Marché de Noël (initié par le RDV)

**Dimanche 30 novembre** journée – salle polyvalente

- Congrès des maires

**Jeudi 4 décembre** journée – Vinci-Tours

- Réunion SITS

**Lundi 8 décembre** – Mairie de Monts

- Prochains CM

**Vendredi 12 décembre** à 20h00 – Mairie

- Comité de pilotage NAP

**Mardi 16 décembre** à 18h00 - Mairie

- Réunion SAVI

**Mardi 16 décembre** à 18h30 – Thilouze

- Repas du personnel

**Vendredi 19 décembre** – heure et lieu à définir

## Questions diverses

**1. Fermeture du chemin du forage 3 à la circulation de véhicule à moteur** : M. le Maire informe les élus qu'il a pris la décision de fermer à la circulation ce chemin afin de le préserver car il tend à se dégrader.

**2. Repas du personnel** : M. le Maire convie les élus au repas du personnel qui est institué depuis quelques années. Il informe que les membres du personnel et leur conjoint sont invités mais que le repas des élus reste à leur charge.

**3. Voie d'élanement RD21 vers Sainte Maure de Touraine** : Olivier MESNARD constate que la voie d'élanement de la RD21 en direction de Sainte Maure de Touraine est un peu courte et peut générer des incidents.

**4. Haie rue des Champs Gibert endommagée** : Gérard LEGRAND fait part aux élus qu'une partie de la haie rue des Champs Gibert a été heurtée par un véhicule et donc endommagée. La remise en état va être faite en accord avec l'administré en cause.

**5. Rue de la Fosse Carrée et sens unique :** Frédéric LUCIER a constaté que le sens unique de la rue de la Fosse Carrée n'est pas toujours respecté. La signalisation pourrait en être la cause, ce point va être étudié.

**6. Aire de loisirs et détritrus :** Philippe LAFARGE signale qu'il lui a été fait la remarque que l'aire de loisirs était souvent jonchée de détritrus restés du week-end. Il sera demandé aux agents techniques de veiller à nettoyer chaque lundi matin ce lieu.

**7. Devis :** Isabelle DUFRAISSE signale que les dorures sur le monument aux morts ainsi que sur la plaque apposée sont à rénover. Un devis va être demandé.

La secrétaire de séance